

À l'école des parents « défailnants »

Après les émeutes de juin dernier, la Première ministre et le garde des Sceaux avaient souhaité des stages de « responsabilité parentale ». Une mesure méconnue mais qui existe depuis 2007.

Bérangère Lepetit

JEAN, BASKETS, les mains jointes, la femme semble se confesser. « Mon fils avait 6 ans. Il est tombé du 4^e étage, chez moi. Je l'avais laissé seul », lâche-t-elle, l'air penaud. Ses propos font tressaillir la petite assemblée. « Il n'a rien eu et aujourd'hui, il va très bien », reprend la jeune mère. Une vingtaine de paires d'yeux la fixent en silence. En cette fin d'après-midi, une séance collective vient de débuter à l'Association d'aide pénale (Aapé). Le ton est donné. Autour d'une table carrée, ils sont là, sommés par le tribunal de Paris ou celui de Créteil (Val-de-Marne) de suivre un stage de responsabilité parentale, souvent une alternative aux poursuites.

Chacun égrène l'âge de sa progéniture, évoque les raisons de cette convocation. Définis par la loi du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance, ces stages sont payants (280 € dans cette association qui suit 330 familles par an) et consistent en trois entretiens individuels d'une heure et une séance collective, étalés sur plusieurs semaines. En France, une quarantaine d'associations les proposent.

Dans la salle, les stagiaires appartiennent à des groupes ethniques et sociaux variés. La plupart sont des hommes, âgés d'une trentaine d'années. Ce qui les lie, c'est la raison de leur venue (dans plus de 85 % des cas des violences, mais aussi du délaissement, des non-versements de pension alimentaire).

Une majorité de familles monoparentales

Une majorité dit élever ses enfant seuls. Ils sont là pour des « gifles », des « fessées ». « J'ai trop tiré les cheveux de ma fille », concède une mère. « Il fait n'importe quoi ! J'ai au moins le droit de le corriger ! C'est moi qui me retrouve là alors que ça devrait être lui », vitupère Youssef*, un père



Les animatrices des stages de responsabilité parentale auxquels des parents sont convoqués par décision de justice l'affirment, il s'agit de les aider et de faire respecter la loi.

Comme, ce jour-là, un couple qui refuse catégoriquement de scolariser ses enfants.

À l'Aapé, on insiste aussi sur le « choc culturel » pour certains adultes qui doivent s'acclimater à de nouvelles méthodes éducatives. « Elles détonnent par rapport à leurs habitudes familiales, à ce qu'ils estiment devoir transmettre », résumant-elles. Comme ce père qui voulait absolument « faire chauffer les fesses » de son fils. Reste, pour ces professionnelles, une frustration. Une fois repartis, malgré les efforts, on ne sait guère si ces adultes vont évoluer.

Après le début du stage, Olivier a fait diagnostiquer sa fille. Ce qu'il pressentait s'est confirmé : elle souffre d'un TDAH (trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité). Le début de la réponse, selon lui. « Il y a encore des tensions », lâche-t-il. Mais les colères s'espacent, ces temps-ci. Plus qu'une séance, et son stage s'achèvera. Lui, au moins, semble confiant.

* Le prénom a été changé.

separé, en colère contre son fils unique, ado de 17 ans.

Face à lui, les deux animatrices sociojudiciaires rappellent qu'elles sont là pour « faire respecter la loi » et qu'en France, l'éducation doit être non violente. « Moi, je m'en suis pris, des torques, et je m'en suis remis ! » répond le père, véhément. « Monsieur, l'objet de ce stage, c'est de vous faire comprendre qu'il ne faut pas perpétuer la violence. On n'est pas là pour vous juger, mais pour vous aider », reprend Ségolène de Sarnez, l'une des animatrices. Autour de la table, certains opinent. D'autres soupirent.

Lors de ces séances, l'intimité des familles est dévoilée au grand jour. En entretien individuel, les liens entre parents et enfants sont disséqués, la vie de tous les jours passée au crible. Il est question d'histoires à raconter le soir, d'exposition aux écrans à restreindre, de discussions sur le chemin de l'école, d'activités extrascolaires. « Je ne suis ni flic ni psychologue. Je suis là pour dérouler la pelote », rappelle, en préambule, Ségolène de Sarnez.

Olivier*, le premier père de la matinée, est un homme de 46 ans, chemise bleu clair, chaussures en cuir. Il habite dans une ville cossue de proche banlieue, travaille dans un ministère. Sa fille est scolarisée dans un collège privé de l'Est parisien. Peu après la rentrée des classes, il lui a

donné des « gifles » lors d'une « crise ». Le père, suivi par un psychiatre, paraît affecté par la dégradation des relations avec sa préado.

« Choc culturel » pour certains adultes

Plus tard, il y aura à sa place un autre homme présent après un signalement de l'ins-

titutrice concernant son fils de 6 ans. Il lui donne des « gifles pédagogiques », dit-il, des « coups de ceinture sur les mains ». À chaque question, il botte en touche. « J'ai fait une blague à la maîtresse, je lui ai dit que j'allais fouetter mon enfant. Elle l'a pris au pied de la lettre », balaye-t-il. À l'association d'aide pénale,

on se félicite que la société, le corps enseignant notamment, soit plus à l'écoute, plus vigilante face aux violences.

« Il y a des parents très réceptifs, d'autres où on sait que ça ne va pas le faire », reconnaissent Marie-Anne Lemoine et Anne-Isabelle de Prin, vice-présidente et présidente de l'association.



Il fait n'importe quoi ! J'ai au moins le droit de le corriger ! C'est moi qui me retrouve là alors que ça devrait être lui.

Le père d'un ado de 17 ans